

LE RETOUR DES AVIATEURS BERGUIS APRES LEUR RANDONNEE DE 25.000 Kms.

LES DEUX AVIATEURS A L'ENFER DE LA VION
Ainsi que nous l'avons relaté, une foule énorme attendait dimanche, sur la plage de Malo-les-Bains, les deux intrépides aviateurs berguis, MM. J. Vandroy et P. Decroo, de retour de leur longue randonnée au-dessus de l'Afrique du Nord, vingt-cinq mille kilomètres en vingt et un jours de vol effectif.

La réunion de l'Union des Trois Ordres de l'Enseignement libre à Lille

L'Union des Trois Ordres de l'Enseignement libre tenait lundi, à Lille, à l'Université catholique, une journée des thèses générale. Le thème était : « Le bien et l'enfant ».

Après une messe célébrée en la chapelle des Facultés par M. le chanoine Labbe et à laquelle assistèrent entre autres, M. le chanoine Pipo, directeur de l'enseignement libre, M. E. Mgr Dutoit, évêque d'Arras, prononçant l'allocution d'ouverture, soulignant la fertilité de la Faculté de la nomination de son éminent recteur, Mgr Lema, au grade de chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur. Puis, l'évêque d'Arras signala qu'il avait la satisfaction de l'épiscopat pour le travail accompli par l'Union des Trois Ordres (U.T.O.).

Le président de cet organisme, M. Pierre Defontaine, après avoir témoigné des confidences de tous à M. Thérin pour le dévouement qu'il vient de lui apporter, l'activité du groupement au cours du dernier exercice. Il définit la qualité de l'enseignement qu'il dispense, l'U.T.O. congrès, semaines pédagogiques, sections locales, revues, Radio, il commença l'exposition de travaux d'élevés ouverte dans l'une des salles de la Faculté et fit part de ses vœux dans l'établissement des prochains programmes.

Mgr Dutoit prononça quelques mots de remerciement et rappela le travail utile que fit le conférencier lors d'une récente mission au Brésil.

Ce fut ensuite au tour de M. le chanoine Masure d'analyser « le beau dans l'éducation chrétienne » et les rapports entre le sentiment esthétique et la joie qu'il engendre, y décrivant les ressources qu'on peut en tirer pour le bien moral de l'enfant.

M. le chanoine Depape développa l'organisation des allocations familiales dans l'enseignement prié et résuma les efforts accomplis pour veiller à l'avenir et à la sécurité des maitres et de leurs familles.

Après une séance de l'après-midi donna lieu à deux interventions successives : l'une par M. Léon Chancelier, directeur de la Troupe des comédiens-routiers; l'autre par M. M. Goldenbaum, Annette et Féry qui décrivirent d'excellents principes sur la façon d'élever l'enfant dans l'étude de l'art dramatique et de la musique.

Après une séance de l'après-midi donna lieu à deux interventions successives : l'une par M. Léon Chancelier, directeur de la Troupe des comédiens-routiers; l'autre par M. M. Goldenbaum, Annette et Féry qui décrivirent d'excellents principes sur la façon d'élever l'enfant dans l'étude de l'art dramatique et de la musique.

Après une séance de l'après-midi donna lieu à deux interventions successives : l'une par M. Léon Chancelier, directeur de la Troupe des comédiens-routiers; l'autre par M. M. Goldenbaum, Annette et Féry qui décrivirent d'excellents principes sur la façon d'élever l'enfant dans l'étude de l'art dramatique et de la musique.

Après une séance de l'après-midi donna lieu à deux interventions successives : l'une par M. Léon Chancelier, directeur de la Troupe des comédiens-routiers; l'autre par M. M. Goldenbaum, Annette et Féry qui décrivirent d'excellents principes sur la façon d'élever l'enfant dans l'étude de l'art dramatique et de la musique.

LA FRAUDE DES ARMES A BAISIEUX

Si la Justice française est sur les dents au sujet de cette affaire, celle de Belgique ne paraît pas non plus être inactive. Elle recherche en ce moment à Hertaal, à pu vendre les armes qui, à l'exception de la carabine, sortent de ses ateliers.

Cette dernière arme provient d'Allemagne, les autres sont d'origine belge. Jusqu'à présent, les éléments de l'instruction ne sont pas suffisamment décisifs pour permettre d'en tirer la moindre déduction.

Quoi qu'il en soit, le Serbe Reger paraît rester le principal instigateur de l'affaire. Le vieux « tacot » bleu qui a été saisi à la frontière française était en réalité sa propriété, bien que tout ait été mis au nom de Firmin Detourné; quittance, plique, etc.

Les deux fraudeurs sont passés à Tournai dans la matinée de vendredi. Leur auto, reconnaissable à sa couleur bleue a été vue chausseuse de Bruxelles, entre 10 et 11 heures. Elle est restée seule en stationnement Grand'Place pendant un certain temps.

D'autre part, il paraît s'avérer que le chargement a pu être opéré à Tournai. Mais ce qui est particulièrement suggestif, c'est que les deux comparses se soient embarqués pour la France sans argent. Cette circonstance les a obligés à s'arrêter à Hertaal par suite de l'accident imprévu qui était arrivé à la barrière-frontière.

Ils sont revenus à Tournai et c'est dans cette ville qu'ils se sont procurés l'argent qui leur manquait.

Enfin, une autre circonstance, qui permet d'affirmer que Reger connaissait la nature de l'opération qu'il allait mener, il manifesta quelque ennui quand il fut obligé de conduire sa femme à la clinique où elle devait se faire soigner.

Nous avons dit que d'apparence, le Serbe était d'un caractère calme. C'est la réputation qu'il s'est faite à Gaurain-Ramecroix où il ne se fit jamais remarquer. Mais il semble que chez lui, il soit exactement le contraire.

Reger est un gaillard intelligent. Il ne se laissera pas aller aisément à des confidences, d'autant plus qu'il n'ignore pas que le délit qui le met en cause, ayant été commis en territoire français, il n'a pas, pour le moment du moins, à être inquiété par la Justice belge.

C'est ainsi que samedi et dimanche, ainsi que nous l'avons rapporté, il était encore à Gaurain-Ramecroix.

C'est ainsi que samedi et dimanche, ainsi que nous l'avons rapporté, il était encore à Gaurain-Ramecroix.

LOUIS DECOTTIGNIES 1821-1842

Il existe dans le quartier de la Poterie, une rue « Louis Decottignies ». Mais combien de nous concitoyens ignorent que ce nom est celui d'un poète de chez nous!

Voici ce qu'en dit M. Théodore Leurdan dans l'histoire littéraire de Roubaix:

Louis Decottignies, né à Roubaix en 1821 de parents journaliers, entra à l'école des frères de la doctrine chrétienne de Mouscron. Il en sortit après un court séjour, ses dispositions d'esprit ne répondant pas aux vues de ses bienfaiteurs qui auraient voulu lui faciliter l'accès des études scolastiques.

Obligé alors de chercher son pain dans un travail manuel auquel il ne se sentait nullement porté, il livra toutes ses pensées à la littérature. Ses premiers vers datent de 1837. Ils semblent inspirés par un amour de seize ans, d'abord partagé puis méconnu. Le poète crut pouvoir vivre en écrivant, mais il ne trouva que déboires et désespoir, et toutes les tristesses et à tous les découragements que lui apportèrent les difficultés de la carrière et à la crainte de l'obscurité, il s'en prit amèrement à la société et aux Roubaixiens qui ne voulaient pas le protéger.

Plus loin, en parlant des œuvres du poète, M. Th. Leurdan s'exprime ainsi: Les poésies de Louis Decottignies portent évidemment le germe du génie; elles contiennent de beaux vers, des vers que les maîtres de la poésie ne désajourneraient pas de signer. Les pensées du poète paraissent vagues, souvent fortes, indépendantes, pleines de verve critique.

Guillaume Naudou, son contemporain, puisé également à Roubaix en 1820 nous parle de lui dans son livre « Les souvenirs d'un vieux Roubaixien ».

C'est une organisation pratique de premier ordre, servie ou plutôt desservie par l'ambition non satisfait et la misère imméritée.

Balloté entre ses aspirations humanitaires et les principes religieux reçus dans son enfance, Louis Decottignies semble parfois se contredire dans ses œuvres, toujours sincères pourtant, suivant le sujet qu'il traite et l'inspiration du moment. Le souffle de la révolution toute proche encore, inspira au poète des idées sociales qu'il traduisait en des poèmes ardents que les Roubaixiens, puisés de problèmes économiques que de société et d'idées ne compriment pas; et de la vient l'ostentation de ses concitoyens envers lui.

Pourtant, M. François Vossart, imprimeur, rue de l'Hoplice, et poète lui aussi, chez lequel Louis Decottignies était typographe, nous le présente d'un caractère d'extrême douceur, de grande bonté, et d'une réelle timidité, mais doué de cette sorte d'instinct qui fait prévoir les événements mêmes plus lointains.

En 1840, des amis, confiants en son jeune talent, se cotisèrent et, muni de quelque argent et de lettres de recommandations, qu'il croyait importantes, notre poète entreprit un premier voyage à Paris. Mais après de vaines démarches chez les éditeurs, il revint à Roubaix, plus désespéré et plus malheureux que jamais.

Un peu plus tard, il entreprend un second voyage à Paris, croyant y trouver un appui; il n'y rencontre encore que déception. L'auteur des « Paroles d'un croyant » lui fit comprendre qu'à quelques exceptions près, il est impossible de vivre en écrivant et l'engagea vivement à chercher dans le travail manuel sa subsistance.

Le poète revint chez ses parents et pour gagner son pain quotidien, il s'embaucha comme compositeur typographe à Lille. Peut-être connu-il dans cette ville le seul jour de joie de toute sa vie, car, grâce à une souscription, ses œuvres furent éditées à l'imprimerie Leleux, en 1841.

Mélas ! mélas ! par la tuberculose, il dut bientôt cesser tout travail et, abandonné de tous, il revint à Roubaix pour y mourir à l'hôpital, le 10 janvier 1842, à l'âge de vingt ans ! Seul, sa mère pleura ! à son chevet, et Louis Decottignies, après avoir reçu les Sacraments de l'Eglise, expira sous les regards du Christ.

Il fut enterré dans la fosse commune, au vieux cimetière de Roubaix, situé à l'endroit où existe aujourd'hui l'Ecole nationale des arts et industries textiles.

LAITERIE DES HALLES, 51, rue Ferrand. Beurre demi-sel, 8.50; normand, 7.50; Ligny, 7.50; charpentais, 8.50. Avance, 8.50; Deux-Sèvres extra, 9.50 le demi-kilo. Gros cuts : 0.40. 26879

LA MEDAILLE D'HONNEUR SERA REMISE A UN POMPIER VETERAN

Nous apprenons que la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers vient d'être attribuée à un vétérans de notre corps local, M. Henri Ducoulombier, qui pendant dix ans a été sous-officier, fut sergent-major à Roubaix.

Cette distinction lui sera remise au cours d'une cérémonie qui se déroulera mercredi, à 17 h., à la Mairie de Roubaix. Nous nous félicitons à M. Ducoulombier.

NOS GRAND'MERES avaient toujours chez elles un sac de farine à l'ail, mais elles ne savaient pas que les maladies dues au sucre et à la bile, l'asthme, le rhumatisme, etc. Il faut suivre ce bon exemple. 15 fr. 1^{re} Ph... osid

A LA SOCIÉTÉ DE GÉOLOGIE « Les Antilles », par M^{lle} Marthe Oulie. C'est devant un nombreux auditoire que M^{lle} Marthe Oulie — dont on connaît le talent d'écrivain — a parlé lundi soir des Antilles. Elle en parla, non comme un poète, mais comme un voyageur qui sait voir et regarder, notant le trait pittoresque, la couleur amusante ou touchante, l'anecdote bien placée, remontant dans l'histoire pour expliquer tel usage, telle caractéristique.

« Les Antilles, îles de France », n'ont jamais eu de meilleure interprète, et ce fut un plaisir que de suivre un tel exposé sur cette terre qui passa longtemps pour déserte, puis sur ces régions et sur les migrants de la catastrophe du Mont-Pellé qui fit des milliers de victimes. La conférencière parla aussi des conditions économiques de l'archipel où, depuis toujours, règne une vie maritime intense. Après les pléiades des Antilles, elle parla des îles, et, maintenant ce sont les vapeurs qui sillonnent sans répit les mers. A l'intérieur le rhum règne en maître, disputant la suprématie au sucre. A la Martinique, on ne compte pas moins de 130 distilleries de sucre; dans les autres îles, le sucre, etc. sont ceux des cultures secondaires, un peu dédaignées de l'indigène.

M^{lle} Oulie s'attacha aussi à montrer le fécond travail fourni là-bas par les missionnaires et les religieux et elle cita à ce sujet plusieurs exemples significatifs. Cette conférence, remarquablement conduite, abondant de cent détails savoureux, d'anecdotes choies et colorées, fut très appréciée de l'auditoire et fut chaudement applaudie.

A L'OCCASION DU MARDI-GRAS, nos bureaux d'annonces seront fermés mardi, mercredi et jeudi. Les annonces qui ont été prises avant 11 heures et à Tournai et Lille, avant 10 h. 30.

LES STOCKS DE LAINES PEIGNES SONT EN LÉGERE AUGMENTATION. Les stocks de laines peignées dans les peignages de Roubaix-Tourcoing sont en légère augmentation. Ils s'établissent comme suit au 30 février 1933 : Mérinos, 6.181.200 kilos; autres, 7.655.456 kilos; soit un total de 13.836.656 kilos.

A la fin janvier les stocks étaient légèrement inférieurs et n'atteignaient que 13.613.638 kilos.

UNE REVOLUTION... dans les prix des tissus... Nos bureaux d'annonces, 123, rue du Moulin, Roubaix, 268

AVIS TRES IMPORTANT AUX STRANGERS. Aux termes des instructions préfectorales en date du 31 décembre 1932, des étrangers qui ne possèdent pas de permis de séjour, et qui ont des affaires en règle dans les délais réglementaires avec leur carte d'identité.

Les instructions préfectorales spécifient en outre que ceux qui n'ont pas fait l'objet d'une contravention, laquelle vient en supplément des pénalités de retard.

En conséquence, il est conseillé vivement à ceux qui ont des affaires en règle dans les délais impartis afin d'éviter non seulement les pénalités de retard, mais aussi la contravention qui, en vertu des instructions préfectorales, doit suivre obligatoirement.

Il est rappelé à ce sujet que la carte d'identité d'étranger doit être renouvelée dans les trois mois qui suivent son expiration. Exceptionnellement pour la carte de 1933-1934, elle doit être renouvelée au plus tard le 31 mai 1933.

Les intéressés seront convoqués au fur et à mesure par voie de la presse et il est dans leur intérêt de suivre très exactement les indications qui leur seront données s'ils veulent éviter de longues attentes.

UNION DE ROUBAIX-TOURCOING. Des donateurs de la brigade mobile ont arrêté rue Jean-Jaurès, un boucaulteur habitant Moutaux, Jules Boyens, qui portait sur lui deux kilos de tabac de fraude.

WASQUEHAL

A la Fraternelle des Anciens Combattants du Capreau. L'assemblée trimestrielle de cet important groupement aura lieu dimanche prochain 10 mars, à 18 h. 30, en la salle des fêtes de la rue de Roubaix. A l'ordre du jour : Lecture du procès-verbal; Situation financière; Rapport du président; Renouvellement partiel de la Commission; Projet d'excursion; Questions diverses; Tombolas et primes de présence.

L'Assemblée générale trimestrielle des Anciens Combattants du Centre. La section des Anciens combattants du Centre tiendra son assemblée générale trimestrielle le dimanche 10 mars, à 17 h., dans la salle des fêtes de la Mairie. L'ordre du jour étant très important, la Commission compte sur la présence de tous.

A la Mutuelle Familiale des Anciens Combattants du Capreau. L'Assemblée générale aura lieu le dimanche 10 mars, à 18 h. 30, en la salle des fêtes du Capreau, rue de Roubaix. A l'ordre du jour : lecture du procès-verbal; situation financière; rapport du président; élection de deux membres de la Commission; liges antituberculeuses, Classe chirurgicale, cartes de pharmacie, questions diverses.

BUREAUX DE LA MAIRIE. — Les bureaux de la Mairie seront fermés aujourd'hui mardi après-midi, à l'occasion des fêtes du Carnaval. Tous les services fonctionneront le matin de 8 h. à midi.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Aujourd'hui mardi, à 10 h., à la salle des fêtes de la Mairie. Docteur consultant: M. Butin.

RETRAITE. — Les établissements publics sont autorisés à rester ouverts jusqu'à deux heures du matin à l'occasion du carnaval.

UN SCOLIER SE FRACTURE LA JAMBES EN JOUANT. — Lundi vers midi, le jeune Louis Delong, demeurant rue de la Vendue, âgé de 13 ans, a été blessé par un ballon de football. Il a été admis à l'hôpital de la Mairie. Le docteur Leclercq, secrétaire, par un vigoureux effort, ne lui avait donné un nouvel aspect.

L'ETAPE DECISIVE. Du café de la Cloche, la société a été transférée en 1932, au café de la Mairie. C'est à ce moment que M. Paul Frenay prit la direction du groupement. Le compte biennal a été arrêté à 50 membres.

Le mort par récents mais on ne sait si elle est due à un accident ou à un suicide. L'identité du défunt n'a pu être établie. Voici son signalement: âge, 35 ans environ, taille 1 m. 71, corpulence moyenne, visage complètement ras, cheveux châtains, yeux gris-bleu, bouche et nez moyens, teint coloré. Le malheureux était vêtu d'une chemise en toile d'iron, d'un chandail à rayures grises, à rayures marron, d'un caleçon en jersey, d'un complet-veston gris foncé, à rayures noires. Il portait des chaussettes de couleur mauve et des souliers noirs.

Le service de la Sûreté a été chargé d'établir l'identité du défunt.

La fraude à motocyclette. Au cours de la nuit de dimanche à lundi une patrouille de douaniers a saisi un véhicule à la barrière du Pile, un motocycliste, Charles Augustin, sujet belge, âgé de 23 ans, domicilié rue de Colmar, à Croix. Ce dernier portait sur le dos un sac volumineux dans lequel se trouvaient sept kilos de tabac belge que le motocycliste avait fraudé.

Le motocycliste a été aussitôt mis en état d'arrestation et remis à 7 h. 45, au poste de Roubaix pour être défilé au parquet.

Le motocycliste a été saisi en même temps que le tabac de contrebande, ce qui fait, grâce à la machine, une prise assez coquette.

AVIS AUX STRANGERS. — La Mutuelle (liamande, 1) et Bénédictine des Travailleurs, qui a son siège 120, rue du Collège, nous informe que, par suite du renouvellement de la carte d'étranger, que les certificats de contrat sont supprimés depuis le 2 mars.

COURS DES VIANDES EN CHEVILLE. — Semaine du 25 février au 2 mars 1933. Bœuf: 1^{er} qual., 7 fr. 50; 2^e qual., 7 fr. 50; 3^e qual., 7 fr. 50; 4^e qual., 7 fr. 50; 5^e qual., 7 fr. 50; 6^e qual., 7 fr. 50; 7^e qual., 7 fr. 50; 8^e qual., 7 fr. 50; 9^e qual., 7 fr. 50; 10^e qual., 7 fr. 50; 11^e qual., 7 fr. 50; 12^e qual., 7 fr. 50; 13^e qual., 7 fr. 50; 14^e qual., 7 fr. 50; 15^e qual., 7 fr. 50; 16^e qual., 7 fr. 50; 17^e qual., 7 fr. 50; 18^e qual., 7 fr. 50; 19^e qual., 7 fr. 50; 20^e qual., 7 fr. 50; 21^e qual., 7 fr. 50; 22^e qual., 7 fr. 50; 23^e qual., 7 fr. 50; 24^e qual., 7 fr. 50; 25^e qual., 7 fr. 50; 26^e qual., 7 fr. 50; 27^e qual., 7 fr. 50; 28^e qual., 7 fr. 50; 29^e qual., 7 fr. 50; 30^e qual., 7 fr. 50; 31^e qual., 7 fr. 50; 32^e qual., 7 fr. 50; 33^e qual., 7 fr. 50; 34^e qual., 7 fr. 50; 35^e qual., 7 fr. 50; 36^e qual., 7 fr. 50; 37^e qual., 7 fr. 50; 38^e qual., 7 fr. 50; 39^e qual., 7 fr. 50; 40^e qual., 7 fr. 50; 41^e qual., 7 fr. 50; 42^e qual., 7 fr. 50; 43^e qual., 7 fr. 50; 44^e qual., 7 fr. 50; 45^e qual., 7 fr. 50; 46^e qual., 7 fr. 50; 47^e qual., 7 fr. 50; 48^e qual., 7 fr. 50; 49^e qual., 7 fr. 50; 50^e qual., 7 fr. 50; 51^e qual., 7 fr. 50; 52^e qual., 7 fr. 50; 53^e qual., 7 fr. 50; 54^e qual., 7 fr. 50; 55^e qual., 7 fr. 50; 56^e qual., 7 fr. 50; 57^e qual., 7 fr. 50; 58^e qual., 7 fr. 50; 59^e qual., 7 fr. 50; 60^e qual., 7 fr. 50; 61^e qual., 7 fr. 50; 62^e qual., 7 fr. 50; 63^e qual., 7 fr. 50; 64^e qual., 7 fr. 50; 65^e qual., 7 fr. 50; 66^e qual., 7 fr. 50; 67^e qual., 7 fr. 50; 68^e qual., 7 fr. 50; 69^e qual., 7 fr. 50; 70^e qual., 7 fr. 50; 71^e qual., 7 fr. 50; 72^e qual., 7 fr. 50; 73^e qual., 7 fr. 50; 74^e qual., 7 fr. 50; 75^e qual., 7 fr. 50; 76^e qual., 7 fr. 50; 77^e qual., 7 fr. 50; 78^e qual., 7 fr. 50; 79^e qual., 7 fr. 50; 80^e qual., 7 fr. 50; 81^e qual., 7 fr. 50; 82^e qual., 7 fr. 50; 83^e qual., 7 fr. 50; 84^e qual., 7 fr. 50; 85^e qual., 7 fr. 50; 86^e qual., 7 fr. 50; 87^e qual., 7 fr. 50; 88^e qual., 7 fr. 50; 89^e qual., 7 fr. 50; 90^e qual., 7 fr. 50; 91^e qual., 7 fr. 50; 92^e qual., 7 fr. 50; 93^e qual., 7 fr. 50; 94^e qual., 7 fr. 50; 95^e qual., 7 fr. 50; 96^e qual., 7 fr. 50; 97^e qual., 7 fr. 50; 98^e qual., 7 fr. 50; 99^e qual., 7 fr. 50; 100^e qual., 7 fr. 50; 101^e qual., 7 fr. 50; 102^e qual., 7 fr. 50; 103^e qual., 7 fr. 50; 104^e qual., 7 fr. 50; 105^e qual., 7 fr. 50; 106^e qual., 7 fr. 50; 107^e qual., 7 fr. 50; 108^e qual., 7 fr. 50; 109^e qual., 7 fr. 50; 110^e qual., 7 fr. 50; 111^e qual., 7 fr. 50; 112^e qual., 7 fr. 50; 113^e qual., 7 fr. 50; 114^e qual., 7 fr. 50; 115^e qual., 7 fr. 50; 116^e qual., 7 fr. 50; 117^e qual., 7 fr. 50; 118^e qual., 7 fr. 50; 119^e qual., 7 fr. 50; 120^e qual., 7 fr. 50; 121^e qual., 7 fr. 50; 122^e qual., 7 fr. 50; 123^e qual., 7 fr. 50; 124^e qual., 7 fr. 50; 125^e qual., 7 fr. 50; 126^e qual., 7 fr. 50; 127^e qual., 7 fr. 50; 128^e qual., 7 fr. 50; 129^e qual., 7 fr. 50; 130^e qual., 7 fr. 50; 131^e qual., 7 fr. 50; 132^e qual., 7 fr. 50; 133^e qual., 7 fr. 50; 134^e qual., 7 fr. 50; 135^e qual., 7 fr. 50; 136^e qual., 7 fr. 50; 137^e qual., 7 fr. 50; 138^e qual., 7 fr. 50; 139^e qual., 7 fr. 50; 140^e qual., 7 fr. 50; 141^e qual., 7 fr. 50; 142^e qual., 7 fr. 50; 143^e qual., 7 fr. 50; 144^e qual., 7 fr. 50; 145^e qual., 7 fr. 50; 146^e qual., 7 fr. 50; 147^e qual., 7 fr. 50; 148^e qual., 7 fr. 50; 149^e qual., 7 fr. 50; 150^e qual., 7 fr. 50; 151^e qual., 7 fr. 50; 152^e qual., 7 fr. 50; 153^e qual., 7 fr. 50; 154^e qual., 7 fr. 50; 155^e qual., 7 fr. 50; 156^e qual., 7 fr. 50; 157^e qual., 7 fr. 50; 158^e qual., 7 fr. 50; 159^e qual., 7 fr. 50; 160^e qual., 7 fr. 50; 161^e qual., 7 fr. 50; 162^e qual., 7 fr. 50; 163^e qual., 7 fr. 50; 164^e qual., 7 fr. 50; 165^e qual., 7 fr. 50; 166^e qual., 7 fr. 50; 167^e qual., 7 fr. 50; 168^e qual., 7 fr. 50; 169^e qual., 7 fr. 50; 170^e qual., 7 fr. 50; 171^e qual., 7 fr. 50; 172^e qual., 7 fr. 50; 173^e qual., 7 fr. 50; 174^e qual., 7 fr. 50; 175^e qual., 7 fr. 50; 176^e qual., 7 fr. 50; 177^e qual., 7 fr. 50; 178^e qual., 7 fr. 50; 179^e qual., 7 fr. 50; 180^e qual., 7 fr. 50; 181^e qual., 7 fr. 50; 182^e qual., 7 fr. 50; 183^e qual., 7 fr. 50; 184^e qual., 7 fr. 50; 185^e qual., 7 fr. 50; 186^e qual., 7 fr. 50; 187^e qual., 7 fr. 50; 188^e qual., 7 fr. 50; 189^e qual., 7 fr. 50; 190^e qual., 7 fr. 50; 191^e qual., 7 fr. 50; 192^e qual., 7 fr. 50; 193^e qual., 7 fr. 50; 194^e qual., 7 fr. 50; 195^e qual., 7 fr. 50; 196^e qual., 7 fr. 50; 197^e qual., 7 fr. 50; 198^e qual., 7 fr. 50; 199^e qual., 7 fr. 50; 200^e qual., 7 fr. 50; 201^e qual., 7 fr. 50; 202^e qual., 7 fr. 50; 203^e qual., 7 fr. 50; 204^e qual., 7 fr. 50; 205^e qual., 7 fr. 50; 206^e qual., 7 fr. 50; 207^e qual., 7 fr. 50; 208^e qual., 7 fr. 50; 209^e qual., 7 fr. 50; 210^e qual., 7 fr. 50; 211^e qual., 7 fr. 50; 212^e qual., 7 fr. 50; 213^e qual., 7 fr. 50; 214^e qual., 7 fr. 50; 215^e qual., 7 fr. 50; 216^e qual., 7 fr. 50; 217^e qual., 7 fr. 50; 218^e qual., 7 fr. 50; 219^e qual., 7 fr. 50; 220^e qual., 7 fr. 50; 221^e qual., 7 fr. 50; 222^e qual., 7 fr. 50; 223^e qual., 7 fr. 50; 224^e qual., 7 fr. 50; 225^e qual., 7 fr. 50; 226^e qual., 7 fr. 50; 227^e qual., 7 fr. 50; 228^e qual., 7 fr. 50; 229^e qual., 7 fr. 50; 230^e qual., 7 fr. 50; 231^e qual., 7 fr. 50; 232^e qual., 7 fr. 50; 233^e qual., 7 fr. 50; 234^e qual., 7 fr. 50; 235^e qual., 7 fr. 50; 236^e qual., 7 fr. 50; 237^e qual., 7 fr. 50; 238^e qual., 7 fr. 50; 239^e qual., 7 fr. 50; 240^e qual., 7 fr. 50; 241^e qual., 7 fr. 50; 242^e qual., 7 fr. 50; 243^e qual., 7 fr. 50; 244^e qual., 7 fr. 50; 245^e qual., 7 fr. 50; 246^e qual., 7 fr. 50; 247^e qual., 7 fr. 50; 248^e qual., 7 fr. 50; 249^e qual., 7 fr. 50; 250^e qual., 7 fr. 50; 251^e qual., 7 fr. 50; 252^e qual., 7 fr. 50; 253^e qual., 7 fr. 50; 254^e qual., 7 fr. 50; 255^e qual., 7 fr. 50; 256^e qual., 7 fr. 5